



N° 523 /RH/DAF/2022

02 NOV. 2022

LISTE DES AGENTS ELIGIBLES A L'AVANCEMENT AU CHOIX
DU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ER} GRADE
AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE GRADE PRINCIPAL
AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
Budget : AMO

NOM ET PRENOM	MLE ANAM	SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE GRADE : <u>ADJOINT TECHNIQUE 1^{ER} GRADE</u>		
		DATE DE NOMINATION AU GRADE	ECHELON	ANCIENNETE DANS L'ECHELON
Hatime FALHI	006302	08/10/2012	8/332	29/12/2021

Observation :

Tout agent de l'ANAM estimant avoir rempli les conditions d'avancement au choix au grade de « Adjoint technique Grade Principal » et dont le NOM ne figure pas sur la liste est invité à se manifester par écrit adressé, sous couverture hiérarchique, au chef de département administratif et financier qui étudiera la requête et assurera le suivi.

Agence Nationale de l'Assurance Maladie

Le Directeur Général

Dr. Khalid LAHLOU